

COMPTE RENDU – ATELIER DE QUARTIER

Impact du Tram avenue des Vosges

Présent.e.s

CHEVIRON Claude
CHEVIRON Régine
ECKERT Pierre
GUIBERT Françoise
JONGEDIK Petra
KAH Benoit
KAH Nicole
MENGER Isabelle
PLACIDI Rolande – Porteuse de l'atelier de quartier
REICHERT Jenny

Services

MONHEIT Wanda
FARES Ahmed
HEUILLARD Flavie

Ordre du jour

- Tour de table
- Objectifs de cette première rencontre
- Prochaines étapes
- Prochaine rencontre

Objectifs de cette première rencontre

Propos introductifs par la porteuse de l'atelier de quartier :

La création de cet atelier fait suite à la réunion du 29/03 sur le développement du réseau tramway entre Strasbourg, Schiltigheim et Bischheim au Palais des Fêtes. Lors de cette rencontre ont été présentés plusieurs documents sur le projet dont certains qui montraient un impact négatif sur les flux de circulation périphériques. Mme Placidi a donc souhaité travailler avec la Ville sur ce sujet.

Par ailleurs, elle rappelle qu'elle souhaite, dans le cadre de cet atelier, que les échanges restent cordiaux et que chacun s'écoute comme cela a pu l'être dans d'autres réunions.

Temps d'échanges :

- Mme Cheviron : Ces réunions difficiles posent le problème du conflit entre légalité et légitimité des habitants.
- Mme Placidi : C'est pour cela que je souhaite mettre en place des règles d'expression qui me paraissent importantes dans cet atelier afin de pouvoir travailler ensemble. Les objectifs de ces ateliers seraient de rencontrer des services techniques, d'avoir accès à des documents qui nous permettrait de mener nos réflexions. Je veux explorer le champ des possibles dans cet atelier et j'espère que celui-ci s'inscrira dans le cadre de l'intérêt général et permettra de diffuser une information aux riverains.
- Mme Reichert : Vous avez dit lors de l'assemblée de quartier et l'annonce de la création de l'atelier, Mme Placidi, que la circulation automobile du fait du passage du tram va se reporter sur la rue Jacques Kablé, sur le Pont de la Dordogne et sur le Bd d'Anvers.
- Mme Placidi : Oui une carte a été projetée sur le report du tram sur les flux de circulation. Si, comme cela a été annoncé, le tram circule sur un site partagé cela signifie que potentiellement toutes les voitures ne vont pas pouvoir emprunter cette voie. Actuellement les véhicules venant de l'avenue de la Forêt noire ne s'enagent plus avenue des Vosges et empruntent l'allée de la Roberstau pour emprunter le pont de la Dordogne, le boulevard de la Dordogne, le Boulevard Jacques Preiss, la place de Bordeaux et l'avenue Herernschmidt. En sens inverse, les gens arrivent actuellement avenue Herrenschmidt pour passer Boulevard Jacques Preiss, boulevard de la Dordogne, afin soit de poursuivre Boulevard D'Anvers, soit de prendre l'allée de la Roberstau pour rejoindre l'Avenue de la Forêt Noire et j'ai constaté qu'on a déjà un report de circulation, boulevard Jacques Preiss aujourd'hui avec le réaménagement de l'avenue des Vosges.
- Mme Placidi : Le flux de circulation a notablement augmenté selon les heures. Cet atelier de quartier pourrait nous permettre d'objectiver et d'avoir des mesures sur les flux selon les heures.
- Mme Menger : Est-ce que la Ville a anticipé cette circulation ?
- M. Cheviron : Je remarque que c'est de plus en plus difficile de sortir de la Ville et de rentrer en prenant en compte les flux, Avenue des Vosges. Quand on aura bloqué l'Avenue des Vosges comme l'Avenue du Rhin qui risque de passer à une voie. La circulation va être compliquée.
- M. Eckert : Quels sont les études que la Ville a fait sur les flux de circulation ? Quels sont les éléments objectifs qui vont avoir des conséquences sur les flux ? Mettre le tram sur une voie partagée avec les voitures, aux heures de pointes ça va bloquer la circulation
- Mme Guibert : Les voitures seront coincées. La photo du plan de circulation projetée lors de la réunion a déjà changé.
- Mme Placidi : Quelles études ont déjà été faites ?
 - o Mme Monheit : Bienvenue à toutes et tous. Il est important de préciser que cette DT n'est pas en charge du suivi du projet Tram. Ce sont les collègues de la DT du Centre-Ville que nous associerons aux réflexions qui ont pu suivre de plus près les évolutions et les échanges avec les habitants. Pour rappel, sur le fonctionnement d'un atelier de quartier et les fonctions de la Direction de territoire: vous avez la possibilité de demander des rencontres, des documents, de demander une clarification des propos si vous avez des questions. La Direction de territoire a un rôle de coordination afin de mettre en lien les services, les élu.es et habitant.es. Nous aurons à disposition les documents qui nous seront transmis par les services thématiques et nous ferons au mieux pour faire le lien avec les personnes compétentes.

- M. Eckert : Est-ce qu'il est possible d'inviter des habitants des autres quartiers à cet atelier de quartier car l'objet de celui-ci ne se limite pas seulement à notre quartier ?
 - o Mme Heuillard : Oui c'est possible, je partagerais, si vous le souhaitez, la création de cet atelier de quartier à mes collègues sur les autres territoires.
- Mme Guibert : Il reste tout de même important de situer notre demande afin d'avoir des réponses pour notre quartier.
- M. Cheviron : Quelle est la concertation mise en place pour ce projet ?
- Mme Placidi : Sur le site Strasbourg.eu une page a été créée sur le projet : <https://participer.strasbourg.eu/detail-participation/-/entity/id/142107096> Ce projet a été présenté lors de la réunion publique par M. Peter. Une fois qu'on a tous ces documents, l'idée est de pouvoir rencontrer et échanger avec Monsieur PETER et son cabinet Conseil pour avoir des informations sur ce projet.
- Mme Cheviron : Il manque un volet pédagogique dans le projet des mobilités avec un discours qui n'est pas équilibré. Par exemple, pour les personnes plus âgées il est difficile de faire changer leurs comportements.
- Mme Reichert: Pourriez-vous préciser ce que vous envisagez ?
- Mme Placidi : Je pense que ce que Mme Cheviron soulignait était l'idée que l'atelier de quartier puisse travailler sur une pédagogie pour se déplacer dans la Ville et Eurométropole de Strasbourg
- Mme Jongedik : Effectivement, accompagner ce projet de pédagogie est indispensable ; elle permet de nourrir, de stimuler et de régénérer une acceptation et une adaptation des comportements plus fluide et rapide. Je vois, d'ailleurs, le changement de circulation dans des grandes villes aux Pays-Bas, où des projets de mobilité douces et des mesures incitant à réduire l'usage de la voiture sont en cours depuis une vingtaine d'années. Ces aménagements portent clairement leurs fruits, les citoyens (et visiteurs) s'y sont faits et s'y retrouvent.
- M. Eckert : Nous devons mutuellement rechercher des éléments de vérité objectifs, c'est la voie vers laquelle nous devons aller. Tous ces éléments doivent être discutés dans tous leurs aspects dans cet atelier de quartier. Je ne connais pas d'étude sur les comportements de mobilité des strasbourgeois cependant il est important de laisser le droit aux citoyens d'avoir des idées et de les défendre.
- Mme Reichert: J'ai discuté avec des gens pro automobile qui sont conscients qu'en réalité beaucoup de petits déplacements sont encore fait en voiture. La pédagogie, en effet me paraît indispensable au vu des propos par ailleurs entendus le « tout voiture » ne veut pas être remis en cause par les personnes qui réfutent le réchauffement climatique.
- Mme Placidi : En effet, cependant on a besoin d'entendre des propositions de mobilités qui mixte les modes de transport. Les mobilités vont dépendre de l'usage.
- Mme Cheviron : Lors de la réunion publique sur le stationnement un chiffre cité a notamment été les 40% des strasbourgeois qui n'ont pas d'automobile. Ce pourcentage est peut-être vrai mais ne prend pas en compte les personnes qui n'ont pas de voiture et qui demandent à d'autres de leur prêter leur voiture pour des trajets spécifiques.
- Mme Reichert: La réunion publique « stationnement » au PEGE a été très houleuse. La violence de certaines interventions et réactions de l'assemblée laisse à penser qu'il y a beaucoup d'affect sur ce sujet. Pour une approche plus objective, nous avons besoin de données chiffrées et des études réalisées.
- Mme Placidi : Une étude de l'ADEUS a été réalisée sur les mobilités. Nous avons besoin de carte représentant des données comme les trajets domicile-travail. Suite à la réception de ces documents, nous pourrons, dans un deuxième temps, inviter M. Peter et les services de la Ville compétents.

- M. Cheviron : Est-ce que les habitants de la Ville de Schiltigheim pourraient être intéressés pour avoir accès à ces éléments ?
- Mme Guibert : Nous avons besoins de reposer la question des objectifs de cet atelier de quartier ? Il est important d'arriver à la rencontre avec les services avec des éléments et questionnements précis.
- M. Cheviron : Nous avons besoin d'avoir de l'information sur l'ensemble du projet.
- Mme Reichert et Mme Cheviron : Quel est le planning pour ce projet d'aménagement ?
- Mme Menger : Avez-vous une idée des prochaines étapes du projet ?
- Mme Placidi : Notre première demande pourrait être de rencontrer le service Mobilité afin d'avoir des éléments objectifs suite à l'enquête publique. En effet, nous sommes en pleine phase de concertation. En décembre 2021, la ville a statué sur la concertation réglementaire.
- M. Eckert : De nombreuses concertations sont organisées à la Ville mais il manque de la communication sur les projets Ville.
- Mme Placidi : La première délibération date de 2021 sur ce projet.
 - o Mme Heuillard : Vous pourrez retrouver plus d'informations sur cette concertation sur la page : <https://participer.strasbourg.eu/detail-participation/-/entity/id/142107096>. De plus, des documents sont déjà accessibles sur la plateforme.
- Mme Placidi : Afin d'avoir des explications sur le fondement de ces éléments nous avons besoin d'inviter M. Peter.
- M. Eckert : Quelles sont nos attentes pour ce projet ?
- Mme Menger : Quelles sont les marges de propositions qui peuvent être faites dans ce projet ?
- Mme Cheviron : Je ne suis pas favorable à la solution d'une voie Tram et une voie voiture.
- M. Cheviron : Nous avons besoin de savoir si ce changement aura des répercussions dans notre quartier et est-ce que l'accès laissé aux professionnels/livreurs va être conservé ? Beaucoup de personnes se font livrer des colis et il y a donc des accès qui doivent être conservés. Le stationnement reste un problème. Dans notre quartier, il y a beaucoup de médecins, vont-ils pouvoir circuler et se garer ?
- Mme Guibert : La question se pose également pour l'accès à ces services par la patientèle. Est-ce que les accès pompiers vont être conservés ? Notamment sur la place Albert 1^{er} c'est un sujet de grande inquiétude.
- Mme Reichert : Par ailleurs, lors d'une réunion au Bon Pasteur, il nous a été dit que le projet veilleur sénior était expérimenté dans notre quartier car la population dans ce quartier est plus âgée que d'en d'autres.
- Mme Placidi : On a également besoin d'avoir des projections sur la circulation future dans le quartier. S'il y a un report de circulation il risque d'y avoir également un report de pollution et donc cela ne sera pas en cohérence avec les objectifs fixés par la municipalité.
- Mme Guibert : Avec les travaux sur l'avenue des Vosges les voitures passent désormais boulevard Clémenceau.
- Mme Jongedik : Le but de ce projet est de réduire l'usage de la voiture, à terme, car la réduction ne se réalise pas d'un jour à l'autre. (Ce n'est pas parce qu'aujourd'hui 20.000 voitures passent par av des Vosges, que le même nombre se dispersera logiquement par d'autres voies). L'objectif est qu'un certain nombre d'automobilistes (grandissant avec le temps) se rabattra sur le tram (et d'autres mobilités douces). Au début, comme tout nouvel aménagement, cela sera compliqué, car il faudra changer ses habitudes, mais comme on a pu le voir avec les travaux Place Arnold (aménagement dans notre quartier), cela est une réussite. Pour dire qu'un temps d'adaptation est nécessaire (comme pour la piétonisation du centre-ville, l'aménagement du réseau de tram, la piétonisation du quai des bateliers).

- M. Cheviron: L'aménagement d'une place c'est autre chose mais là on va supprimer des flux de circulation.
- Mme Placidi : Il faut savoir, également, que le rond-point d'Haguenau deviendra une place. Aujourd'hui l'avenue Herrenscheidt est déjà bouchonnée mais cela sera pire après.
- M. Eckert : Il faut savoir que pour organiser les flux de circulation il y a des axes structurants qui permettent se déplacer facilement. Ces axes sont plus compliqués à modifier.
- M. Cheviron : Lors de la réunion Stationnement, le sujet a été évoqué mais cela reste un des aspects sur lequel il est important de se prononcer. Sur ce projet, quels sont les bénéfices et les coûts ?
- Mme Reichert : le premier projet tram qui rendait impossible la traversée d'Est en Ouest et du Nord au Sud du centre-ville avait suscité beaucoup d'oppositions, le tram s'est très largement étendu depuis et les services de la Ville doivent avoir les données nécessaires actualisées avec l'augmentation de la population et de la circulation.
- M. Cheviron : Le problème n'est pas de rentrer à Strasbourg car le GCO a permis de fluidifier la circulation à l'extérieur mais de circuler à l'intérieur de Strasbourg.
- M. Eckert : Ce que l'on n'arrive pas à mesurer ce sont les impacts négatifs en termes de coût, de temps et de déplacements. En Allemagne les gens intègrent les bouchons dans leurs déplacements. On ne mesure jamais les impacts psychologiques et humains de ces aménagements.
- Mme Placidi : Sur un plan économique, le temps peut être facturé.
- Mme Reichert : Avec la crise du COVID, de plus en plus de réunions sont réalisées en visio.
- Mme Placidi : Tout ne peut pas être fait en visio. Un temps de trajet qui augmente autant est ingérable pour moi personnellement.
- Mme Reichert : Les habitudes peuvent être changées mais je comprends que cela ne puisse pas s'appliquer à toutes les situations.
- Mme Placidi : Si on fait tout par mail, il faut prendre en compte également le coût carbone des mails qui est très important. Je vous invite à regarder le bilan carbone d'une visio.
- Mme Menger : Deux positions s'opposent, entre les personnes qui vivent intra-muros et qui peuvent se déplacer avec le mode de déplacements qui le souhaitent et ceux qui doivent prendre la voiture pour aller plus loin. Je souhaite savoir quels seront les besoins nécessaires de déplacements pour les personnes qui ne pourront pas se passer de leur voiture. Une personne qui vit en dehors de Strasbourg peut effectivement changer ses modes de déplacement mais elles ne le feront pas. Besoin de chiffrer le nombre de personne qui ne veulent pas le faire.
- M. Eckert : On veut connaître les bénéfices / coûts du projet.
- Mme Placidi : Quels sont les objectifs réels du projet du Tram ? Sur le site de la Ville, il est inscrit que les objectifs de ce projet sont :
 - o Desservir Schiltigheim et Bischheim en tramway.
 - o Offrir une liaison directe entre la gare et le quartier du Wacken pour accompagner la transformation du quartier et améliorer l'accessibilité de Strasbourg, capitale européenne.
 - o Renforcer la liaison Gare-Université par une liaison rapide et directe évitant la traversée du Centre-Ville.
 - o Accompagner l'augmentation du nombre de trains dans les gares de l'Eurométropole en assurant le confort et la diffusion des voyageurs.
 - o Requalifier les espaces publics pour les apaiser, donner plus de place à la nature et participer à la mise en valeur du patrimoine.

- M. Eckert : Je trouve qu'il n'y a pas d'arguments vraiment étayés. Je n'arrive pas à évaluer les bénéfices.
- M. Cheviron : Ce tramway, c'est l'Eurométropole qui le finance.
- Mme Placidi : Afin de refaire un tour de table, quels sont les souhaits de chacun dans le cadre de cet atelier de quartier :
 - o Besoin d'études
 - o Besoin d'un volet pédagogique
 - o Besoin de connaître les bénéfices / coûts du projet
 - o Connaître les données chiffrées des reports de flux à l'extérieur et l'intérieur de la Ville
- Mme Reichert : J'ai besoin de savoir si le but est de remettre en cause le projet ou de le discuter ?
- M. Eckert : Nous avons également besoin de savoir s'il est pertinent de mesurer les impacts du projet tram pour intégrer les autres habitants à notre atelier de quartier.
- Mme Placidi : Comment dans les autres quartiers, les autres habitants voient les choses ? Nous pourrions discuter avec les personnes de Schiltigheim afin de savoir comment ils voient les choses.
- M. Cheviron : Nous avons besoin de donner un avis sur ce projet mais si on est dans l'opposition on va nous demander de former un collectif.
- Mme Placidi : Mme Lafay a dit qu'on peut gérer l'atelier comme on le souhaite.
- Mme Reichert : Ma demande était d'étudier l'impact sur notre quartier de manière objective. Une rencontre avec les services permettrait de donner une réponse appropriée.
- Mme Placidi : Nous avons besoin d'une compilation de documents afin de savoir comment ce projet a été conçu. Cet atelier permet aussi de s'écouter les uns et les autres et de se parler.
- M. Cheviron : Mme Placidi a émis une suggestion pour créer un groupe et on est tous capables de s'exprimer et de créer un groupe sur tous les sujets. Ces ateliers de quartier nous permettent d'émettre un avis.
- Mme Placidi : Dans la variante C1, le gros inconvénient est le report de circulation. Demande d'un chiffrage exact.
 - o Mme Heuillard : Que souhaitez-vous pour les prochaines étapes de cet atelier ?
- Mme Placidi : Nous ne souhaitons pas tout de suite rencontrer les services. Une autre rencontre entre nous paraît nécessaire entre nous d'abord afin d'analyser les documents.
- Mme Reichert : Est-ce que le compte-rendu nous sera transmis ?
- Mme Placidi : Le deuxième temps pourrait nous permettre de reformuler des besoins exprimés.
- M. Cheviron : Il est important de se fixer un délai.
- Mme Reichert : Quels sont les flux en amont ? Sait-on quand on parle de 20.000 voitures jour empruntant l'avenue des Vosges d'où viennent les gens et où se rendent-ils ? Par ailleurs, une augmentation importante des trains régionaux est prévue et soutenue par l'État.
- M. Cheviron : Quels sont les personnes qui utilisent ces modes de transport ?
- M. Kah : Il y a un pourcentage non négligeable de travailleurs extérieurs empruntant cet axe et ce sont des paramètres à prendre en compte.
- M. Cheviron : Il n'y a eu aucune communication transmise à la presse en ce qui concerne la réunion Stationnement. La journaliste n'était pas au courant.
- Mme Placidi : Il est important qu'on ait tous les mêmes bases d'échanges.
- M. Cheviron : Si on est positifs, j'espère que notre avis va être pris en compte dans le débat.
- Mme Reichert : Ma participation à cet atelier est motivée par la proposition formulée par Mme Placidi d'étudier les risques de report de circulation du fait du projet Tram Nord dans notre

quartier. Si l'atelier devait être l'expression d'une opposition de principe au projet, je ne serais plus intéressée d'y participer.

- Mme Placidi : J'aimerais que dans l'atelier de quartier on ne déborde pas dans des sujets ou postures politiques. Toutes les opinions sont respectées et je souhaite une analyse objective des chiffres et des méthodes.
- M. Eckert : En effet, restons centrés sur une réflexion objective basée sur des données chiffrées. Ce qui n'empêche pas d'avoir des opinions qui nous sont propres.
- Mme Reichert : Je crains que cet atelier nourrisse une opposition qui ne repose pas forcément sur des avis objectifs.

Prochaines étapes :

- Validation du compte-rendu par les membres de l'atelier de quartier
- Envoi de ce compte-rendu aux services et élu.es thématiques concernés avec une demande directe des documents que souhaiteraient consulter les membres de l'atelier de quartier :
 - o Étape des procédures
 - o Plan de report de circulation – principe de circulation automobile
 - o Tracé des variantes retenues
 - o Historique de concertation avec groupes qui ont participé
 - o Connaître les autres quartiers mobilisés
 - o Lien vers le projet + replay
 - o Noms des quartiers qui vont être impactés
 - o Méthodologies utilisées
 - o Études de report de circulation
- Création de la description de l'atelier de quartier sur la plateforme participer.strasbourg.eu
- Information de la prochaine rencontre aux personnes présentes à l'atelier de quartier ainsi qu'aux nouveaux membres
- Information de l'existence de cet atelier également aux autres quartiers à proximité (Tribunal-Contades et Robertsau)
- Prochaine rencontre en juin

Prochaine rencontre :

- **Premier temps : Lundi 12 juin – 18h00 à 20h – Direction de Territoire Conseil des XV – 44 boulevard d'Anvers** – rencontre pour lister les questionnements à adresser aux services
- Deuxième temps : demande de présence du service des mobilités et de M. Peter si possible en septembre/octobre